CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E58016** **VALABLE JUSQU'AU** **18/12/2026**

ÉDITÉ LE 06/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/01/1951

Raison sociale : DONOLO

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/05/2020

Capital : 56 250

6 GRANDE RUE
21130 FLAGEY-LES-AUXONNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON B436020119

Siret : 436 020 119 00018

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4028019

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 149054590

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 149054590

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 03 80 77 11 50 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
D.C.I (879 814 408) / DONOLO DIDIER DIRECTEUR GÉNÉRAL / DONOLO JEAN-LOUIS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : contact@donolo.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 502 276 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	2	20/11/2023
3552	Fabrication et pose de menuiseries extérieures en bois (Technicité confirmée)	10	27/03/2024
4131 PROB	Plaques de plâtre (Technicité courante)	1	03/04/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E58016** **VALABLE JUSQU'AU** **18/12/2026**

ÉDITÉ LE **06/11/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/01/1951
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/05/2020
Capital : 56 250

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON B436020119

Siret : **436 020 119 00018**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 4028019

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 149054590

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 149054590

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : **DONOLO**

6 GRANDE RUE
21130 FLAGEY-LES-AUXONNE

Téléphone : 03 80 77 11 50 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : contact@donolo.fr

Responsabilité légale :
D.C.I (879 814 408) / DONOLO DIDIER DIRECTEUR GÉNÉRAL / DONOLO JEAN-LOUIS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3552	Fabrication et pose de menuiseries extérieures en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	27/03/2024
4131 PROB	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	03/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	27/03/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	03/04/2025
o Isolation des combles perdus	03/04/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	03/04/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.